AGENDA

MÉDIATHÈQUE

La CAPSO a fourni une liseuse à la médiathèque elle sera disponible en prêt aux adhérents.







ACTIVITÉS SPORTIVES



BABY GYM

2-4 ans

Lundi de 17h à 17h40

EVEIL GYMNIQUE

4-6 ans

Mardi de 17hà 17h40

GYM DOUCE

Lundi de 14h30 à 15h30

EVOLUGYM

Débutant +6 ans

2ème année

3ème année

4ème année

Ados 11-14 ans

Mardi de 17h45 à 19h Jeudi de 17h30 à 18h45 Jeudi de 18h45 à 20h Lundi de 17h45 à 19h Lundi de 19h à 20h15

Nouvelle activité

Venez, en famille, pratiquer une activité pour

sportive, d'entraide dans l'effort et la détente. Le tout dans une ambiance conviviale.

Sport en Famille





INFOS DIVERSES

Inscriptions: Dossiers disponibles dans les locaux de la Maison des Services Publics

à Fauquembergues à compter du mercredi 04 septembre 2019

Renseignements: Contactez Cédric et Marie (03.74.18.20.03; aalyscapso@gmail.com) Bénéficiaires du RSA: contactez Emilie (03.74.18.20.03) pour intégrer les activités de

l'association (50 % de remise).

rise des cours

TARIFS ANNUELS

Enfants : 1 activité = 60€ - 2 activités = 90€ Adultes : 1 activité = 80€ - 2 activités = 120€

Sport en Famille = 80€ / 2 personnes

-10 % à partir de la 2ème personne inscrite dans la même famille sur le prix le moins cher.

Les cours se déroulent à la Salle de sports

Votre bulletin d'informations

Nous tenions à vous informer de l'état d'avancement de deux grands projets qui ont mobilisé beaucoup de temps et d'énergie de la part des élus.

Les travaux de bordurations, trottoirs, assainissement pluvial et cheminement piétonnier de la rue Ernest Hermand, suite à la réunion de la commission d'appels d'offres ont été attribués pour un montant de 291 500 € à l'Entreprise Duffroy de St Pol sur Ternoise.

Nous allons bénéficier pour ceux ci d'une subvention de 105 000 € de la part du Département du Pas de Calais et de 33 704 € de la part de l'Etat soit un peu plus de 47 % du coût des travaux.

Un phasage du chantier sera planifié avec les services du département, les riverains de la rue Ernest Hermand seront invités à une réunion publique de présentation.

Concernant la construction d'une cantine scolaire pour l'école de l'Hermitage, l'étude de sol pour définir les caractéristiques des fondations de la construction a été effectuée.

Les éléments de rédaction de l'appel d'offres pour la réalisation du bâtiment sont en cours de finalisation.

Le permis de construire sera déposé très prochainement. Si les conditions météorologiques sont favorables, l'équipement devrait être opérationnel pour la rentrée scolaire 2020/2021.

Hervé Dupont

Maire Enquin lez Guinegatte

Président du RPI de l'Hermitage











Octobre 2020

INFOS - TRAVAUX

Agenda

Activités sportives



Site internet: www.enquinlezguinegatte.fr

INFOS

Aide aux primo-accédants

Le projet de la CAPSO nommé « Accession + » a été retenu en octobre 2018 pour une mise en œuvre en 2019 et 2020. Ce dispositif a pour objectif de mobiliser l'ensemble des aides existantes pour les jeunes ménages primo-accédants modestes réalisant des travaux de performance énergétique. Il combine ainsi les aides locales destinées à l'accession, celles de l'Agence Nationale de l'Habitat et un complément de la Région de 6 000€ pour des travaux permettant une économie d'au moins 35% de la consommation énergétique du logement et l'atteinte de l'étiquette C (Bâtiment Basse Consommation).

Cette aide ne peut être versée que pour les logements situés sur une commune qui abonde l'aide de la CAPSO entre 2000 et 4000 € par dossier.

L'aide de la CAPSO est de 4000 €

Par délibération du 1er février 2019, le conseil municipal a décidé d'accorder une aide de 2000 € par logement pour les primo-accédants de la commune répondant aux critères de l'aide.

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

- ⇒Le demandeur doit être âgé au maximum de 30 ans.
- ⇒Le logement devra avoir été construit au plus tard le 31 décembre 1947.
- ⇒Le demandeur ne doit pas avoir été propriétaire.
- ⇒Le bénéficiaire devra procéder à des travaux de rénovation du bien réalisé par un professionnel pour un montant minimal de 4000 € HT
- ⇒ Le bénéficiaire s'engage à réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat dans un délai de 12 mois après la signature de l'acte de vente définitif.

Par ailleurs, le demandeur s'engage à en faire sa résidence principale sur les 6 années suivant l'achat. La revente du bien entraîne un remboursement au prorata-temporis.

La mise en location ou un changement d'usage, même partiel, entraine un remboursement total de l'aide. Interdiction de circulation sur la RD 77 du **5 au 30/10/2020** pour la réfection du pont sur la commune de Fléchin. Des déviations seront mises en place.



CCAS

Le Centre Communal d'Actions Sociales organise habituellement un repas au printemps ainsi qu'un goûter en fin d'année.

En 2020 nous sommes dans une situation particulière pour cause de crise sanitaire, le repas initialement prévu au mois d'avril a été reporté en novembre.

Or devant les incertitudes liées au Covid 19, rien ne nous garantit à ce jour qu'un repas organisé en novembre puisse se tenir dans des conditions normales.

Le CCAS a donc pris la décision d'annuler pour 2020 le repas traditionnel ainsi que le gouter de fin d'année.
Chaque habitant âgé d'au moins 65 ans, se verra remettre un colis de fin d'année dont les modalités de mise à disposition vous seront précisées en temps utile.

TRAVAUX

Eglise de Fléchinelle



L'entreprise TRUPIN et le personnel communal ont déjà réalisé les piédroits de porte, les bandeaux et l'œil de bœuf.

Une face sur 4 du clocher est rejointoyée.

Dès que les conditions météorologiques le permettront le chantier reprendra pour terminer le cintre de porte l'appui de fenêtre et l'archivolte ainsi que le rejointoiement complet du clocher.

Eclairage public à Fléchinelle

Dès l'obtention de l'accord technique de la Fédération Départementale de l'Energie qui devrait intervenir dans le courant du mois d'octobre, les travaux de rénovation et création de points lumineux à Fléchinelle seront lancés.

Citerne incendie rue d'Enquin à Enguinegatte

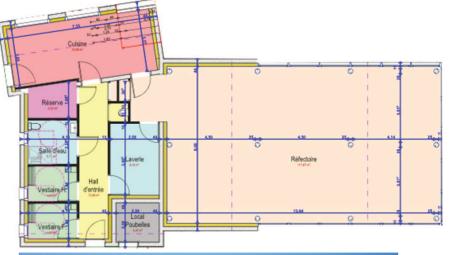
La ligne Haute tension surplombant la parcelle cadastrée ZK 75 sur laquelle la commune va faire l'acquisition pour l'euro symbolique d'une emprise foncière d'environ 157 m² va être déplacée en limite de parcelle par ENEDIS fin octobre début novembre.

L'installation de la citerne incendie sur cette parcelle pourra ensuite intervenir.

Pour ces travaux la commune a obtenu une subvention de 11 181.88€ de l'Etat et de 10 000 € du Département.

Le montant des travaux s'élèvent à 44 728 € HT.

PROJET CANTINE SCOLAIRE







Financement du projet

MONTANT HT DU PROJET ESTIME : 558 255 €

ETAT 133 816 €

DEPARTEMENT 75 000 €

CAPSO 95 946 €

RPI 253 493 €